

TOUJOURS DIGNES DE CONFIANCE LES FAMEUX
STONEWALL JACKSON
CIGAR
 Manufacturés depuis plus d'un quart de siècle.
 En vente par tous les détailliers qui n'exigent pas des profits extravagants.
PROTECTION AUX CONSOMMATEURS
 Tout Cigare Stonewall Jackson est traversé à l'une de ses extrémités par un ruban jaune portant l'étiquette "Stonewall Jackson Cigar."

L'ÉVÉNEMENT

Journal Populaire

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

DIS DONC ALFRED, comment se fait-il que lorsque je demande un Stonewall Jackson

on m'essaie invariablement de me vendre quelques autres cigares en disant qu'ils sont bien meilleurs? Et tu ignores! Je me suis laissé prendre à cela il y a longtemps—mais ils coûtent plus chers.

PROTECTION AUX CONSOMMATEURS

Tout Cigare Stonewall Jackson est traversé à l'une de ses extrémités par un ruban jaune portant l'étiquette "Stonewall Jackson Cigar."

NOUVELLE GOMME FRANÇAISE.
ADAM'S BANNER
 La Gomme à Macher
 Conserved les coups dans les enveloppes et revoyez-les pour avoir des présents.
 ADAM'S & SONS CO.,
 11 et 13 rue Jarvis, Toronto, Ont.

ROBITAILLE, FRÈRE & CIE
 Vous pourriez faire de gros achats
 CHEZ
LA SAISON DES 'JOBS.'
ATTRACTION SANS PAREILLE.

- 185 doz. Camisoles et Caleçons
- 225 prs. Couvertures de Laine,
- 40 pièces de Flanelle grise,
- Un lot de Flanellette assortie,
- 58 doz. de Corsets, extra job,
- 350 vgs. peluche de couleurs,
- Un lot d'Étoffes à Manteaux.

Robitaille, Frère & Cie,
 207, RUE ST-JOSEPH

Vente considérable
 150 doz. CHAPEAUX DE FEMME
 de 50c à \$1.50 chaque, pour
15 cts
 N'achetez pas d'autres patrons de papier que les STANDARD à prix réduits.

W. Michaud
 83, RUE ST-JOSEPH

AVIS.—Nous avons retenu les services de M. Apol. Morency, tailleur, dont l'habileté est reconnue depuis longtemps et nous garantissons la coupe.
 22 sept.—21m.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
ROSE et Marie-Blanche
 DEUXIÈME PARTIE
 Schloss jugea complètement inutile de déromper le marchand de vins.
 —C'est certain, dit-il, — et ma question n'avait pas les sens communs... La conclusion est que selon vous Duplat a été fusillé?...
 — Ça ne pouvait guère lui manquer...
 — En supposant qu'il n'ait pas été pincé au premier moment, il l'aurait été par la suite...
 — On le cherchait, on l'aura trouvé, et ça fait une friponaille de moins dans ce bas monde où il en reste encore bien assez...
 Raymond n'avait point à insister; d'ailleurs, lui aussi trouvait vraisemblable que Duplat, comme tant d'autres, eût disparu dans la tourmente.
 Le brave Lorrain revint, la tête basse, trouver l'abbé d'Areyne auquel il rendit compte du résultat négatif de ses dernières démarches.
 Le bon vouloir du vicar de Saint-Ambrose se trouvait paralysé par des impossibilités matérielles.

Nouvelles de la capitale
Les pirates de Terre-neuve
Les exportations pour septembre
Notes diverses

Ottawa, 21.—Le gouvernement a passé un ordre en conseil pour protester contre les actes de piraterie commis par certains pêcheurs de Terre-neuve sur les navires canadiens naufragés sur les côtes et pour demander au gouvernement de Terre-neuve d'y voir.
 Les exportations ont diminué de \$1,500,000, mais durant le dernier trimestre, elles ont augmenté de \$818,259. Les importations ont augmenté d'un demi-million, bien qu'il y ait pour les derniers trois mois une diminution de \$814,523. Le revenu des douanes a augmenté de \$290,000 durant les derniers trois mois de \$538,097.

Le commerce montre une augmentation considérable sur l'année fiscale. Le total des exportations pour le premier trimestre de 1894-95 a été de \$34,555,471 contre, pour 1893-94, de \$35,373,730, augmentation pour cette année de \$718,259. Pour le mois de septembre, les exportations ont été de \$10,497,531 contre \$11,996,052 pour septembre 1894. Cette différence est cependant plus que contrebalancée par les augmentations de juillet et d'août.
 Durant le dernier mois, les objets entrés au pays pour la consommation représentent une valeur de \$9,843,694 et les importations de \$9,358,440.
 Durant le premier trimestre de 1894, les importations se sont élevées à \$30,939,298 et cette année de \$29,424,739.
 Le revenu de la douane pour les derniers trois mois ont été de \$5,145,503 et l'année dernière, pour la période correspondante de \$4,609,416. En septembre 1894, il a été de \$1,399,529 et cette année pour septembre de \$1,717,747.

La question du Venezuela
Que sera l'ultimatum?

Washington, 21.—Les diplomates, ici, discutent avec animation la dernière phase de la question du Venezuela et se demandent si les prochaines semaines vont voir au Venezuela une répétition de l'incident de Corinto. Tout va dépendre du caractère de l'ultimatum que va lancer le gouvernement des États-Unis. On ne peut dire quelle action va prendre le gouvernement. Le président Crespo, qui est un homme sage et humain, a aussi une grande réputation de bravoure. Il a une armée de vétérans qui peut être augmentée facilement à 100,000. Si le gouvernement anglais tente une répétition de l'incident de Corinto, le premier pas dans la collection d'une indemnité va être l'occupation de trois ports d'entrée du Venezuela, La Guayra, Porto Cabello et Maracaibo.

Un nouveau chemin de fer

Beauharnois, 21.—Le projet d'un chemin de fer entre New-York et Montréal semble vouloir se réaliser. L'idée a été lancée en 1887, alors que M. Bisson, M. P., a obtenu une charte et une promesse de subside, pour une ligne sous le nom de Beauharnois Junction Railway, connectant avec le St-Laurent et Adirondack Valleyfield, et le Grand-Tronc, à St-Lambert. L'année suivante d'autres personnes obtinrent une charte du gouvernement fédéral, pour construire une ligne sous le nom de "South Western Railway," du pont du Pacifique à Caughnawaga jusqu'à Valleyfield. Ces compagnies cependant n'ont pas été organisées. On demande maintenant que ces chartes soient transférées au New-York Central. La construction va commencer aussitôt que la charte sera accordée. Le chemin qui, s'étendant, sera complété à la fin de juillet commença avec le Pacifique Canadien à Caughnawaga, et permettra de faire le voyage entre Valleyfield et Caughnawaga en 45 minutes.
 La compagnie bâtitra un hôtel à la Pointe à Bisson qui est à une courte distance de Beauharnois. Les résidents de Beauharnois anticipent que lorsque la nouvelle ligne sera construite, ce village deviendra un rendez-vous des touristes.

L'alliance franco-russe
La paix de l'Europe

Berlin, 21.—La Gazette de Cologne, à propos du séjour du prince Lobanoff à Berlin, dit: "Le prince Lobanoff, pendant son séjour en Allemagne, a eu l'occasion d'échanger librement et confidentiellement ses vues politiques avec les hommes d'état les plus en vue de l'Allemagne. Il a clairement donné à entendre que l'alliance franco-russe existait et qu'elle avait été conclue pour le maintien de la paix de l'Europe. De son côté le prince Lobanoff a reçu les plus précises assurances du désir qu'ont les Allemands d'entretenir des relations d'amitié avec la Russie."
 La visite du prince, croit-on, aura pour résultat d'améliorer grandement les relations entre la Russie et l'Allemagne.

Les Anglais en Afrique
 Londres, 21.—L'ultimatum que l'Angleterre a signifié au roi des Achantis a été envoyé de Londres le 4 septembre. Il porte que l'Achanti sera placé sous le protectorat de l'Angleterre et qu'un résident anglais représentant l'Angleterre se fixera dans le pays. La mission anglaise chargée de remettre l'ultimatum au roi a quitté la Côte d'Or le 26 septembre. Le délai qui est accordé au roi pour transmettre sa réponse expire le 30 octobre. Le gouverneur de la Côte d'Or a pris ses dispositions pour être en mesure d'envoyer une expédition à Comnassie, si cela est nécessaire.

A travers la "Gazette du Canada"
 Le numéro de samedi dernier de la Gazette du Canada contient la nomination de l'hon. J. J. Curran comme juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.
 —Avis est donné qu'une session spéciale de la Cour d'Échiquier du Canada sera tenue à Cornwall mardi le 5 novembre.
 —Une licence pour faire affaire a été accordée à la "Ontario Accident Insurance Company."

Double exécution à San Quentin

Un des condamnés du Nouveau-Brunswick
 Une double exécution a eu lieu à la prison de San Quentin, Californie, où l'on a pendu les nommés Thomas St-Clair, du Nouveau-Brunswick, et Hans Hansen, condamnés à mort pour avoir assassiné le troisième officier au trois mâts barque Heper. La condamnation ayant été prononcée par un tribunal fédéral, on avait fixé l'exécution à deux heures après-midi pour donner le temps au président des États-Unis d'intervenir s'il le jugeait bon. A deux heures précises, le marshall fédéral, n'ayant rien reçu de Washington, a ordonné les condamnés dans la salle des exécutions; on les a fait monter sur l'échafaud, on leur a lié les bras et les jambes et l'instant d'après, la trappe s'est dérobée sous leurs pieds. Ni l'un ni l'autre n'ont fait aucun mouvement; la secousse leur avait, à tous les deux, brisé la colonne vertébrale. La mort de Hansen a été constatée au bout de 19 minutes et celle de St-Clair au bout de 25 minutes. Seuls le marshall, ses quatre députés et douze médecins assistaient à l'exécution; les journalistes n'y avaient pas été admis.
 A Sussex Courthouse, à 30 milles de PETERSBURG (Virginie), on a pendu un nègre, le nommé Robert RIDLEY, qui, l'année dernière, au mois de décembre, avait assassiné un sieur Williams. L'exécution a eu lieu dans la cour de la prison en présence d'une vingtaine de personnes seulement. Une foule énorme s'était rendue aux abords de la prison, croyant que l'exécution se ferait en public.

La maladie m'a empêché d'accuser réception de votre Fleur de Vieux Cognac que je connaissais déjà et dont je vous remercie. Je suis félicité de vos travaux et efforts pour procurer à nos malades ou à ceux qui ne veulent pas le devenir, un alcool vinique de bonne qualité; je crois que vous avez réussi et que de plus vous réussirez à faire progresser l'industrie de la fabrication de vins canadiens que vous avez commencé.
 Dr F. N. NAP. DION,
 Islet, comté de L'Islet.
 A. Tour-aint & Cie, Québec.

Pour les vieillards

L'usage fréquent de l'Eau de Carabana est à conseiller chez le vieillard. A un âge avancé, la constipation est un danger: elle occasionne chez eux une névralgie spéciale, vertiges, troubles de la parole et une foule d'accidents toujours redoutables. D'ailleurs en règle générale, les efforts déterminés par la constipation opiniâtre sont donc à éviter chez les personnes affaiblies et chez les vieillards. On obtiendra ce résultat avec l'Eau de Carabana qui se vend dans toutes les Pharmacies, Mongenais, Botvin et Cie, Montréal, seuls agents pour le Canada.

LE MONDE MODERNE

Sommaire du numéro d'octobre 1895:
 Légende de Mistral, par P. Barbier.—6 compositions de Simonaire.
 Notes archéologiques, par Pierre de Courbertin.—12 illustrations d'après nature.
 Un anachorète des anachorètes.—Gracius Babou, par Paul Robiquet.—5 illustrations dont 3 photographes.
 Les Vins de Médic, par E. Vavasseur.—9 illustrations d'après nature, par Vavasseur.—1 carte.
 Jours de Triomphe, par Gaston Armand.—3 compositions de Piquet.
 Les Surprises de la route.—Une ville morte, par Edmond Neukomm.—7 illustrations d'après nature.
 Histoire des salons de Paris.—Le Salon de Mme Ancelet, par Hippolyte Buénoir.—6 illustrations dont 1 portrait.
 Chartres, par René Marlet.—18 illustrations d'après nature, par Montader.
 Renouveau, par Charles Grandmougin.
 Les Cavernes de Saint-Canzian, par E. E. Martel.—7 illustrations d'après nature.
 Le Cyclisme militaire, par le capitaine Deunet.—6 illustrations de M. Paul de Saint.
 Les Fleurons de la Couronne de Belgique.—Le Grand-Place de Bruxelles, par Edgar Montail.—12 illustrations.
 La Question monétaire, par G. Pinet.—1 graphique.
 Un Musée en plein air, par Bertha Straub.—8 illustrations d'après nature.
 Blanchisserie moderne du linge, par Ch. Desbrochers des Loges.—3 illustrations d'après nature.—1 plan.
 Réjane, par Mario Bertain.—3 portraits.
 Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
 La Mode du mois.—8 compositions.
 Jeux et Recréations, par G. Beudin.
 Tendres fatals, quatuor.
 Les Petites Invention.—1 figure.

R & G CORSETS
 R. & G. 381-383, Broadway, N.Y.

Meubles!
 C. O. EDARD, meublier, 288, rue St-Joseph.
 Pension privée
 CHAMBRES doubles et simples, meubles complets non meublés, avec pension de première classe.
 S'adresser au No 14, rue Garneau.
 18 oct.—67

LE GRAND! CESAR!
 Pain Killer
 Vendu et employé partout. Toute une cure de médecine par lui-même. Toutes sortes de douleurs. Nevez être en retard à thé dans une demi-couronne d'un ou de fait toutes les fois que vous le voulez.

CIGARETTES DERBY
 5^e LE PAQUET
 La vente de ces Cigarettes est plus considérable que celle de toutes les autres marques réunies.

POUR UNE SEMAINE
 Les Chaussures seront vendues à des Prix ruineux chez Veilleux & Langlais.
 ON SE DEMANDERA OU L'ON A PU SE PROCURER LA CHAUSSURE A DE TELS PRIX.
 Le stock est maintenant à complet dans les chaussures d'automne et d'hiver. SPECIALITE DE BOTTINES pour patiner; Gêtres de toutes les couleurs; Jambières en drap, en cuir, pour enfants et pour dames. Chaussures américaines, Souliers de fantaisie pour dames. Souliers patents valant \$2.50 pour \$1.25 pour messieurs.
 Vous économiserez 25% en venant faire vos achats cette semaine. Réduction spéciale sur bottines pour hommes et garçons.

VEILLEUX & LANGLAIS
 189, et 189 1/2, rue St-Joseph
 Téléphone 2180.
 Coin de la rue de l'Eglise St-Roch.

Une VENTE de \$30,000
 de ce genre ne s'est fait à Québec, comme celle qui se fait en ce moment au
Syndicat de Québec
 Coin des rues St-Joseph et de la Couronne.
QU'EN PENSEZ-VOUS?
 AU-DELA DE
 De MARCHANDISES non seulement vendues à BON MARCHÉ mais sacrifiées à VIL PRIX.
 Peu d'argent, Beaucoup de Marchandises.
 Tout à y gagner, Rien à y perdre.

Featherbone Skirt Bone
 Pour donner du CHIC Et de la FORME aux Vêtements de Dames
 Un corset léger, flexible, élastique, fait de plumes. Il est mou et se conformant bien aux plus et donnant la bonne forme à la robe ou au vêtement.
 Le seul corsage de robe qui peut être mouillé sans danger.
 Les célèbres Corsets FEATHERBONE sont faits avec ce matériel.
 Par ordre, J. L. LAFRANCE, Trésorier.
 18 oct.—1m

PAS DE RECLAMES INUTILES

Lundi, le 14 Octobre

Nous offrons à nos pratiques et au public des avantages sans précédent, les plus belles Marchandises d'automne, offertes à des prix défiant toute concurrence.

Les Lignes suivantes sont à moitié prix
HAUTES FAITES
 Habillements pour enfants \$1.50.
 Pantalons pour enfants \$2.50.
 Habits Jacket et drap bleu \$3.75.
 Habillements pour hommes \$3.45.
 Pantalons pour hommes \$4.95.
 Manteaux en caoutchouc pour fillettes 25c.
 Bas Laine pour dames à 15c.
 Un lot de bretelles pour hommes à 10c.
 100 doz. Camisoles et Caleçons laine à 50c.

Quebecoise
 155, RUE ST-JOSEPH

HEPTONETTE.
IMPERMEABLES HEPTONETTE
 — ET —
MANTEAUX de Drap pour Dames
 — CHEZ —
G. R. Renfrew & Co
 Stock immense dans les plus nouveaux
 Pantalons et très bas prix.
 17 octobre.—2m

Bureau du Trésorier de la Cité
 Québec, 12 Octobre 1895.
PAYEZ VOS TAXES
 AVIS est par le présent donné que les Taxes pour l'année courante doivent être payés sans délai, ou les Comptes seront déposés à la Cour du Recours pour collection.
 Tous les comptes pour trottoirs et drainage, ainsi que les taxes de la Cour du Recours, s'ils ne sont pas payés immédiatement.
 Par ordre,
 18 oct.—1m
 G. J. LAFRANCE, Trésorier.

Il était impuissant. Néanmoins il persista dans son intention de se rendre le lendemain auprès de Jeanne à l'hôpital de la Pitié.
 Le docteur Ferrin et l'ancien chirurgien-major, consultés, avaient permis au convalescent de sortir en voiture.
 Neuf heures du matin venait de sonner à l'horloge de l'hospice.
 Un fiacre s'arrêta devant le grand portail et deux hommes mirent pied à terre. C'était le vicar de Saint-Ambrose accompagné de son fidèle Raymond Schloss.
 L'abbé d'Areyne s'appuya sur le bras du Lorrain et tous deux pénétrèrent dans le vieux bâtiment édifié en 1612 par la Ville de Paris.
 — Nous allons chez M. le directeur... dit Schloss au gardien concierger... — je connais le chemin... — ajouta-t-il.
 Le concierger s'inclina.
 Les visiteurs passèrent.
 Raymond conduisit le jeune prêtre au bureau du directeur.
 — Voici l'abbé d'Areyne, vicar de Saint-Ambrose, monsieur... — fit-il en entrant.
 — Vous le voyez, monsieur—dit Raoul—quoique faible encore je me hâte de venir compléter les renseignements que vous a donnés hier M. Schloss sur la pauvre femme qu'il a retrouvée après bien des recherches...
 — Je vous remercie monsieur — répondit le directeur — d'avoir répondu si promptement au désir que j'ai manifesté de vous voir... — Je tiens beaucoup à ce que vous constatiez l'identité de Jeanne Rivat, afin que vous m'aidiez à établir son état civil et à rendre une erreur impossible.

— Je vous dirai tout ce que je sais sur cette femme...
 — Partez monsieur je vous écoute...
 Et le directeur se prépara à prendre par écrit les indications qu'allait lui donner le vicar.
 — Il y a dix-huit mois j'ai marié Jeanne Rivat à l'église Saint-Ambrose dont je suis le premier vicar... — La date exacte vous sera fournie par le registre de la paroisse, sur lequel vous pourrez relever aussi son nom de famille et les prénoms de son mari mort à l'hôpital de Versailles il y a sept mois...
 — Alors, cette pauvre créature est veuve?...
 — Oui, monsieur.
 — Savez-vous la date exacte du décès de son mari?...
 — Paul Rivat est mort le 18 avril dernier.
 — Celui de nos médecins qui a soigné Jeanne Rivat a constaté qu'elle avait dû accoucher quelques jours avant son entrée à l'ambulance de la rue Servan...
 — Les constatations du docteur étaient justes... Jeanne Rivat trois jours avant d'avoir été blessée par un éclat d'obus, était en effet accouchée de deux petites filles...
 — Deux jumelles! — s'écria le directeur.
 — On l'a positivement affirmé.
 — Et que sont devenues ces deux enfants?...
 — Tous les recherches faites pour les retrouver ont été vaines...
 VIII
 L'abbé d'Areyne raconta au directeur de l'hospice tous les incidents auquel

nous avons fait assister nos lecteurs.
 Comme il terminait son récit on frappa à la porte du bureau, puis cette porte s'ouvrit et un homme de quarante-cinq à quarante six ans, tête nue, le front haut l'œil clair, un long tablier d'amphithéâtre passé sur ses vêtements et noué à la ceinture franchit le seuil.
 L'inclina devant le jeune prêtre et tendit la main au directeur qui la serra affectueusement et dit, en présentant les deux hommes l'un à l'autre :
 — Monsieur le docteur Perrin, un de nos médecins. — Monsieur l'abbé d'Areyne, premier vicar de Saint-Ambrose.
 — Mon cher directeur, — fit le médecin après avoir échangé un salut avec Raoul, — vous avez reçu hier matin mon rapport sur le numéro de ma salle?...
 — Oui docteur.
 — Je demande que cette pauvre femme soit envoyée dans une maison d'aliénés... — J'ai fait tout ce que je pouvais faire... il m'est impossible de la garder plus longtemps dans mon service...
 — Votre rapport a été transmis à l'Assistance publique, et j'attends l'ordre du transfert de Jeanne Rivat dans une asile.
 — Jeanne Rivat dites-vous! — s'écria le médecin, surpris. — Mon numéro 17 a donc été reconnu?...
 — Hier après votre visite, docteur, par monsieur — répondit le directeur en désignant Raymond Schloss — et M. l'abbé d'Areyne vient aujourd'hui constater lui-même que votre numéro 17 est bien Jeanne Rivat qu'il a sauvée des flammes dans la nuit du 28 mai dernier.
 — Ainsi, monsieur l'abbé — reprit le médecin — vous connaissez cette pauvre créature...
 — Oui monsieur...

— Vous l'avez empêchée d'être brûlée vive?...
 — Au moment où elle venait d'être blessée par un éclat d'obus dans sa maison incendiée...
 — Voulez-vous me raconter tout ce que vous savez sur elle?...
 — Permettez-moi de vous dire tout ce que j'ai vu et ce que j'ai entendu...
 — Je suis à votre disposition, monsieur.
 — Et l'abbé d'Areyne recommença le récit qu'il venait de faire au directeur de l'hospice.
 — Le médecin l'écoutait avec la plus grande attention...
 — Voilà qui est parfait! — dit-il, quand le jeune prêtre eut achevé. — Maintenant, si vous le voulez bien, nous allons tenter tous les deux de galvaniser sa mémoire et de provoquer ses souvenirs.
 — Je suis tout prêt à agir de concert avec vous, monsieur, et j'essaierai de réussir! — Je le demande à Dieu d'un plus profond de mon âme...
 — Notre protégée a été blessée d'une façon très grave... — Deux éclats d'obus l'ont frappée... — l'un d'eux a perforé le crâne et légèrement atteint la dure-mère...
 — Je compte beaucoup sur sa première opération... — Mon espoir ayant été déçu, je suis obligé de recourir à la blessure...
 — Une esquillette s'était glissée dans la suture du crâne... — Je l'avais pressenti et cette fois je crus être le maître du mal...
 — L'enfant fut tué!
 — Lorsque la convalescence commença, lorsque je voulus interroger la malade, je m'aperçus que les profondes lésions produisaient l'action du cerveau...
 — Cependant, peut-être tout n'est-il pas perdu sans ressource... — Ne connaissant rien de l'existence antérieure de cette pauvre femme je ne savais quelle corde faire vibrer pour l'éveiller... — Aujourd'hui nous allons tenter une expérience décisive... — Tout dépendra de la première impression que votre voix produira sur elle... Voulez-vous me suivre?...
 — Je suis prêt.
 — Voulez-vous quelque inconvenient à ce que je vous accompagne messieurs?... — demanda le directeur.
 — Pas le moindre, — répondit le médecin, — venez donc, mon cher monsieur.
 — Nos quatre personnages se dirigèrent vers la salle Troussau, à l'entrée de laquelle attendaient les internes et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour suivre la visite.
 Le docteur Perrin fit un salut circulaire et entra.
 A sa droite se tenait l'abbé d'Areyne, s'appuyant toujours sur le bras de Raymond Schloss.
 Entre deux longues rangées de lits blancs se dressaient des rideaux relevés sur les colonnes de fer, le parquet bien ciré brillait comme de la glace.
 Tout était d'une merveilleuse propreté.
 Le lit numéro 17 se trouvait placé au milieu de la salle.
 M. Perrin s'arrêta après avoir fait quelques pas, et, se tournant vers son cortège d'internes, il dit :
 — Veuillez attendre messieurs... — Je ne commencerai ma visite que lorsque lorsque j'aurai vu le numéro 17... — Je ne vous pas d'encombres autour de moi... — Si j'ai quelque communication intéressante à vous faire je vous appellerai.
 Les internes s'immobilisèrent docilement.
 Le docteur s'avança vers le lit de Jeanne Rivat, accompagné seulement de l'abbé d'Areyne, de Raymond Schloss, du directeur et de l'interne de service.

Jeanne était assise plutôt que couchée dans son lit, les reins soutenus par des oreillers.
 Ses mains étaient jointes et ses yeux fixés sur ses mains.
 L'abbé d'Areyne ne put contenir une exclamation de surprise et de douleur en voyant ce visage amaigri par les souffrances, mais dont les traits restaient parfaitement reconnaissables.
 — Eh bien! — demanda le directeur.
 — Eh bien, monsieur, Raymond Schloss ne s'était pas trompé... Cette pauvre femme est Jeanne Rivat.
 Le groupe avait fait halte à quelques pas du lit de la malade dont les yeux restaient toujours rivés sur ses mains jointes.
 — Présentez-vous à elle, — dit le docteur au vicar de Saint-Ambrose... — Parlez-lui du passé... — cherchez par tous les moyens possibles à provoquer le retour de la mémoire... — Je reste ici pour vous laisser plus libre, mais je veille et j'écoute...
 Le jeune prêtre tremblant d'émotion le cœur serré, s'avança vers le chevet de Jeanne.
 Celle-ci ne faisait aucun mouvement et semblait étrangère à ce qui se passait non loin d'elle.
 Raoul s'arrêta et pendant quelques secondes regarda tristement.
 (A suivre)

POUR GUÉRIR LA DEBILITÉ, Etc.
 Vin de Quinine de Campbell
 C'est un tonique très agréable et efficace.
 En vente chez tous les Pharmaciens, etc.

AVIS SPECIAL

Abandon des Affaires

AVANT DÉCIDER D'ABANDONNER LE commerce de marchandises sèches, le 21...

\$95,000

Pour Argent comptant seulement!

SPECIAL

Pour la Semaine prochaine

Immense Sacrifice dans les Serges, Draps, Etouffes à manteaux, Moletons, Drap castor et de pilot. Nous vendrons les marchandises ci-dessus de 25 à 50 p. c. au-dessous de leurs valeurs.

Pour le bénéfice de la classe ouvrière, tous les Samedis soirs nous ferons une Réduction spéciale de 6 à 10 hrs.

A VENDRE OU A LOUER

Le Magasin et deux magnifiques Logements au-dessus.

BEHAN BROS

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le 21 novembre prochain et après...

La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le 21 novembre prochain et après...

La Banque Nationale

SAISON DE LA VENTE DE PROPRIÉTÉ À VENDRE

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Propriété à vendre

Seconde Edition

Les affaires d'Orient

Bruits de guerre

Opinions en Europe

Berlin, 21.—C'est réellement jouer sur les mots d'appeler un règlement de la question d'Arménie la convention diplomatique...

Des avis officiels reçus de Constantinople annoncent que le sultan a l'intention de demander de nouveau le retrait de la flotte anglaise de Lemnos...

Constantinople, 21.—Depuis que la situation, à Constantinople, est entrée dans une phase critique, la surveillance la plus étroite est exercée sur les étudiants dont les tendances révolutionnaires sont connues...

Le Times publie une dépêche de son correspondant de Constantinople disant que ni les Turcs ni les Arméniens n'attendent un bénéfice quelconque.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Le premier doit avoir 513 mètres de long sur 149 mètres de large à sa base et 34 mètres 20 de profondeur.

Le second, creusé en partie dans le roc et dans la terre, aura 387 mètres 50 de long sur 198 mètres de large à sa base et 24 mètres 30 de profondeur.

Procès de Mme Laframboise

Pour le meurtre de Mlle Jones

Elle plaide non-coupable

Ottawa, 22.—Mme John Laframboise comparu à la barre des criminels, hier matin, pour répondre à l'accusation du meurtre de Mlle Jones, de Saskatoon, le 24 mai dernier.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Le juge ne permit pas à M. Goyette de faire autre chose que de surveiller la cause.

Chronique locale

Le bal du carnaval

Il y a eu, hier soir, au Château-Frontenac, réjouissance de bal. On s'attend à des arrangements satisfaisants pour avoir le bal au Château-Frontenac.

Un ouvrier perd la vie

Frederic Racine, résidant au Château-Richer, a été, samedi dernier, victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie.

Enfant de Marie à St-Roch

Une retraite précisée à St-Roch par les RR. PP. Rédemptoristes, aux jeunes filles de la paroisse, a eu un grand succès.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Statuettes de St-Antoine de Padoue en plastique français, beau modèle aux prix de 10c, 15c, 20c, 30c et plus.

Beurre Alexandra

A VENDRE

Le beurre "Alexandra" est de qualité supérieure et est très recherché des consommateurs.

J. O. ALLAIRE

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE et VIN MEYNET

La Birkbeck

Compagnie de Placements, de Sécurité et d'Épargne

BUREAU DES AGENCES À QUÉBEC

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

Statutaires de \$100 entièrement payés portant 7 1/2 % d'intérêt, payable semi-annuellement.

LE CERTIFICAT

Messieurs.—J'ai un devoir de offrir mes félicitations et mes remerciements à M. Brunet & Cie.

W. BRUNET & CIE. 139 ET 141, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLEBRE SAGUENAY

Le 20 septembre 1895, les trains partiront de Terminus, rue St-Amand, Joliette, Québec, et arriveront comme suit:

7.30 a. m. Express direct avec char palais, mardi et jeudi, arrivant à Roberval à 6.55 p. m., et à Châteauguay à 8.15 p. m.

7.30 a. m. Express lundi, mercredi et vendredi, arrivant à Roberval à 6.55 p. m., et à Châteauguay à 8.15 p. m.

7.30 a. m. Malle locale, tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à St-Raymond à 6.57 p. m.

8.40 p. m. Express direct samedi, avec char d'ortie, pour Châteauguay, arrivant à Roberval à 6.55 p. m., et à Châteauguay à 8.15 p. m.

9.00 a. m. Malle locale partant de St-Raymond tous les jours (excepté le dimanche) à 6.15 a. m.

6.50 p. m. Express partant de la Rivière à Pigeon à 6.30 p. m., le mardi, jeudi et samedi.

8.40 p. m. Express direct partant de Châteauguay à 6.00 p. m., le lundi, mercredi et vendredi, et de Roberval à 6.55 p. m., le samedi et le dimanche.

20 minutes au Lac Beauport pour prendre le train.

Sur la division des Basses Laurentides les trains voyagent comme suit: L'Express direct part de Québec le mardi et jeudi à 7.30 a. m., arrivant à la Jonction St-Fite à 1.30 p. m.

Le 20 septembre 1895.

ALX. HARDY, J.G. SOUFI, Agent-Général, F. E. P.

PACIFIQUE CANADIEN

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS AUX DEPOSANTS

UNE CIRCULAIRE a été adressée par la main à chaque déposant, et les derniers adresses, telles qu'indiquées dans les livres de la Banque.

Les déposants qui ne recevraient pas cette circulaire parce qu'ils n'ont pas donné avis de leur changement de résidence, sont requis de se présenter sans délai au bureau de la Banque ou de leur envoyer par la poste, en direction des directeurs et du comité de consultation, un avis de leur nouvelle adresse, afin de recevoir les dividendes et les intérêts qui leur sont dus.

Pour la commodité des déposants, les bureaux de la Banque du Peuple, sont ouverts de 7 h. 30 à 8 h. 30 le soir pour que l'on puisse s'adresser à cette fin.

Québec, 10 octobre 1895.

F. B. DUMOULIN, Gérant.

Une Assemblée spéciale du Comité Général du Carnaval d'Hiver de Québec

Aura lieu à l'Hotel-de-Ville MARDI, 22 OCTOBRE A 8 HRS P. M.

pour affaires importantes.

Tous les membres de comités sont priés d'y assister.

N. B. Rapports de sous-comités, etc.

Par ordre, ERIC DORION, Secrétaire.

21 octobre - 22

ANNONCES NOUVELLES

Elle est belle. - Fil Clapperton. Poésie à bon marché. - No 23, rue St-Louis. Chevaux à vendre. - Hilaire Delisle. Ennais par G. R. Grenier & Cie.

La Banque du Peuple

Nous tenons de bonne source que les directeurs de la Banque du Peuple sont décidés à ne pas payer les gros dépôts et que si ces dépôts ne signent pas, ils ouvriront quand même la banque et feront ces dépôts à la poursuite et à mettre la banque en faillite, afin de leur prouver que ce sont ces gros dépôts qui ont voulu la ruine des petits déposants.

Cette décision des directeurs, qui ne doit pas être considérée comme une menace, mais bien comme le résultat d'une détermination bien arrêtée de protéger les petits dépôts, recevra l'approbation générale.

Nous demandons nous-même il y a deux ou trois jours que les petits dépôts fussent protégés et que l'on ne permette pas à quelques gros déposants de profiter au détriment des petits, de la reprise des affaires par la Banque, afin de se payer intégralement.

Il ne serait certes pas juste de prendre l'argent des petits dépôts pour payer les dividendes et les centaines de milliers de piastres qu'on lui en réserve quelques riches particuliers.

LA BANQUE DU PEUPLE

Le rapport pour septembre

Etat comparatif

La Gazette du Canada nous apporte l'état de la situation des banques dans tout le pays. Voici ce qui concerne les opérations de la Banque du Peuple pour le mois terminé le 30 septembre dernier. Nous en résumons les items importants en les comparant à la situation au 30 d'août dernier.

PASSIF	Août.	Sept.
Circulation.....	\$ 232,207	\$ 232,207
Dépôt au Gov. Fédéral.....	12,206	12,206
Dépôt au Provincial.....	230,581	230,581
Prêts aux particuliers.....	4,466,250	4,466,250
Prêts aux banques.....	1,037,809	1,037,809
Prêts aux autres banques.....	43,200	43,200
Prêts sur gages.....	1,200	1,200
Prêts sur titres.....	8,200	8,200
Autres dépôts.....	3,200	3,200
Totaux.....	\$5,019,973	\$5,019,973

ACTIF	Août.	Sept.
Escomptes.....	\$ 8,451	\$ 8,451
Billets de la Puissance.....	229,973	229,973
Fonds de réserve.....	41,200	41,200
Billets sur autres banques.....	63,215	63,215
Prêts sur gages.....	20,000	20,000
Prêts sur titres.....	1,200	1,200
Prêts sur autres titres.....	2,200	2,200
Prêts sur dépôts.....	2,200	2,200
Escomptes.....	42,200	42,200
Escomptes en souffrance.....	2,117,072	2,117,072
Propriétés.....	158,019	158,019
Hypothèques.....	12,206	12,206
Billets de la Banque.....	230,581	230,581
Autres titres.....	8,200	8,200
Prêts aux directeurs.....	3,200	3,200
Totaux.....	\$7,808,049	\$7,808,049

Les retours officiels pour le mois d'août montrent les prêts courants à ce temps, à \$4,260,066, comparés avec \$2,969,458.

Le plus gros montant de billets en circulation en août était de \$717,427 contre \$145,325, pour septembre. Le montant de prêts aux directeurs et aux maisons avec lesquelles ils sont associés est, pour le mois d'août, de \$209,440 contre \$185,846 pour septembre. Les dettes à échéance pour septembre étaient de \$2,183,404 pour le mois d'août. Le total des actifs est placé à \$6,597,348, tandis que le rapport du mois d'août le place à \$7,808,049. Les billets de la Puissance en août sont de \$229,973 contre \$197,753, comme ci-dessus.

Un drame de la jalousie

Un barbier coupe la gorge de sa femme

Colodina, Ont., 22 - Un drame terrible a eu lieu ici, samedi soir, par lequel, une femme va peut-être perdre la vie.

Park Pattison, un barbier et marié, a coupé la gorge de sa femme jusqu'à ce que la voie respiratoire fut visible, et si cette dernière n'est pas été capable de jeter l'arme par terre, elle serait morte instantanément. Pattison était à faire la barbe à un client, quand il a dit, tout à coup, qu'il faisait trop chaud pour travailler. Il mit son rasoir dans sa poche et entra dans sa maison, fermant la porte à double tour derrière lui. Quelques instants après, les personnes dans la boutique entendirent des cris "Au meurtre".

Les clients pénétrèrent dans la maison au moment où le malheureux Pattison était en train de se couper la gorge. Heureusement que dans sa lutte, Mme Pattison avait réussi à briser le rasoir, de sorte qu'il ne put se suicider, quoiqu'il se fit une blessure terrible. Des médecins furent mandés et pansèrent les blessures de Pattison et de sa femme.

Mme Pattison vivra.

Un barbier coupe la gorge de sa femme

L'accident au "Carolina"

Détails de la collision

Entrevue avec le pilote Rochette

LES DOMMAGES AU NAVIRE

Nous avons annoncé en première édition qu'un autre accident était arrivé cette nuit au vapeur *Carolina* de la compagnie du Richelieu. Le *Carolina* est, comme chacun le sait, un bateau de première classe, le meilleur peut-être et dans tous les cas le plus rapide de la compagnie. C'est un vaisseau de grande valeur et confortable sous tous les rapports.

Hier, il partit de Montréal à l'heure habituelle et en descendant il vint en collision avec un steamer qui croit être le *Sardinian* de la ligne Allan. Le *Carolina* est arrivé à Québec à sept heures ayant une énorme blessure au flanc. Un grand nombre de gens se sont rendus sur les quais pour voir le navire.

Une grande partie de sa garde a été ébréchée et mise en pièces lors de la collision. Heureusement que la coque et les machines n'ont pas été atteintes, ce qui lui a permis de continuer sa route et d'arriver à Québec sans subir de retard.

Bien que les dommages semblent à première vue énormes, ils seront réparés avec une couple de cents dollars et le vaisseau continuera dès ce soir sa ligne.

A l'arrivée du *Carolina* à Québec, M. Myrand, agent de la compagnie, s'est empressé d'avertir par dépêche M. G. D. Fortin, directeur de la compagnie, et d'ordonner les réparations d'urgence. Plusieurs ouvriers se sont immédiatement mis à l'œuvre et les travaux de réparations avancent avec très grande rapidité.

Le vapeur est brisé comme nous l'avons dit à tribord. Une partie de la garde qui est en bois a été bruyée jusqu'à un arrière de l'endroit où se pose la passerelle. Le choc a été si fort que les pièces de bois ont volé en éclats et se sont perdus dans le fleuve.

L'accident est arrivé entre 3 h. 30 et 4 heures et les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité.

Le vapeur est brisé comme nous l'avons dit à tribord. Une partie de la garde qui est en bois a été bruyée jusqu'à un arrière de l'endroit où se pose la passerelle. Le choc a été si fort que les pièces de bois ont volé en éclats et se sont perdus dans le fleuve.

L'accident est arrivé entre 3 h. 30 et 4 heures et les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité.

Le vapeur est brisé comme nous l'avons dit à tribord. Une partie de la garde qui est en bois a été bruyée jusqu'à un arrière de l'endroit où se pose la passerelle. Le choc a été si fort que les pièces de bois ont volé en éclats et se sont perdus dans le fleuve.

L'accident est arrivé entre 3 h. 30 et 4 heures et les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité.

Le vapeur est brisé comme nous l'avons dit à tribord. Une partie de la garde qui est en bois a été bruyée jusqu'à un arrière de l'endroit où se pose la passerelle. Le choc a été si fort que les pièces de bois ont volé en éclats et se sont perdus dans le fleuve.

L'accident est arrivé entre 3 h. 30 et 4 heures et les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité. Les passagers ont été évacués en toute sécurité.

FEU M. CLEOPHAS ROCHELETTE

La nouvelle de la mort de M. Cléophas Rochelette, manufacturier de St-Sauveur, a causé une sensation considérable à Québec, où cette famille est si bien connue et où elle a tant contribué au commerce.

Le défunt est une des personnalités les plus en vue de St-Sauveur et il a depuis plusieurs années joué un rôle considérable.

Né à St-Raymond, comté de Portneuf, en 1843, il vint établir à Québec, il y a une trentaine d'années, une tannerie qui, grâce à son travail et à son habileté, dura longtemps et donna du pain à de nombreuses familles.

Dans la suite, il établit une autre fabrique à St-Sauveur et à sa mort il laissa une fortune considérable.

Plus de 200 personnes travaillaient pour lui.

M. Rochelette alla faire une promenade à la Pointe-aux-Trembles et à son retour dans la soirée il se sentit malade. On alla chercher le Dr Marcoux et un prétre. Vers minuit, l'état du malade empirait, on mandait deux autres médecins les Drs Fiat et Cattellier.

M. Rochelette avait perdu connaissance et à 8 heures du matin, il succombait à l'apoplexie sans avoir repris ses sens.

Il laisse sept enfants qui continueront l'exploitation de la fabrique.

Les funérailles auront lieu à St-Sauveur, vendredi à 9 heures.

Durant la matinée un grand nombre de personnes ont visité la chambre mortuaire préparée par M. Germain Lépine, entrepreneur de pompes funèbres.

Dans le malheur qui la frappe, la famille en deuil voudra bien accepter l'expression de nos sincères condoléances.

SHORTIS

Les plaidoiries seront commencées demain

(De notre correspondant spécial)

Beauharnois, 22 - Le cour d'assises, hier, la journée à entendre les témoins en rebutal dans l'affaire Shortis. Tous sont écroués pour l'accusé.

Il résulte de leurs témoignages que Shortis n'est pas plus fou qu'un autre individu de son âge.

La preuve de la Couronne en rebutal sera terminée demain.

Les plaidoiries auront lieu ensuite. Un verdict est attendu au plus tard samedi.

Photographes pour les fêtes du Jour de l'An

D'ici au Jour de l'An nous offrons nos grands portraits photographiques à \$3.50 et compris un magnifique cadre doré de 5 pouces de largeur. Toutes commandes par la poste recevront la plus grande attention. Ceux qui n'ont pas de bons photographes, seront photographiés aux ateliers sans charge extra. Les vieux portraits seront aussi agrandis, réparés aux mêmes conditions. Nos meilleurs portraits cabinets de \$3 par douzaine seront faits pour \$2. Ainsi les groupes de famille ou d'amis depuis \$2 jusqu'à 12 personnes seront faits pour \$2 par douzaine, les cartes mortuaires seront faites à \$1 le cent. Empruntez-vous de donner vos commandes dès maintenant chez M. A. R. Roy, 36, Côte du Passage, Lévis, ou 187, rue Saint-Joseph, Québec.

Excursion à Grand-Mère

Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur

Environ 400 personnes, y compris les contingents de St-Raymond, de la Rivière à Pierre, de Ste-Thécle et de St-Tite, ont pris part, hier, à l'excursion de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, à Grand-Mère.

Cette excursion, organisée dans un but de colonisation, aura sans doute des résultats fort pratiques.

Le projet de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur est des plus patriotiques. Il consiste à inviter les jeunes ouvriers en route, y compris de l'étranger, vers les régions de colonisation de notre province et à les aider, par tous les moyens possibles, à se maintenir sur les terres où ils auront le courage d'aller s'établir.

On ne saurait trop favoriser un projet comme celui-ci et toutes les sociétés St-Jean-Baptiste de Québec se dévouent avec autant d'ardeur à l'œuvre de la colonisation, si elles adoptaient le programme que la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur s'est tracé sur cette importante question, la colonisation ne tarderait pas à faire, en peu de temps, des progrès énormes dans notre province.

Le convoi d'excursion a quitté la gare du chemin de fer du Lac St-Jean, à 7.30 hrs. a. m., hier. Il se composait de sept chars portants au moins 200 personnes de cette ville.

Les excursionnistes avaient à leur tête M. J. Fortin, O. M. L., de St-Sauveur, et les membres du comité d'organisation: MM. A. Rochette, président; J. N. Thérien, vice-président; J. Poitras, trésorier; J. Lachance, secrétaire; D. Marsan, organisateur de l'excursion; T. Gagnon, M. Bacon, S. Turcotte, D. Welch, J. Jobin, N. Thérien et le conseiller Paquet.

Au nombre des excursionnistes on remarquait MM. E. Baudet, Ed. Pope, du G. N. W. C., M. Piddington, F. Andrews, P. F. Rinfret, Alex. Hardy, directeur général du fret et des passagers du chemin de fer du Lac St-Jean, le conseiller Paquet, J. U. Laird, Dr Parks, J. M. Fortin, un des directeurs de cette partie du Grand Nord qui s'étend de la jonction St-Tite jusqu'à Grand-Mère, le Révérend M. Bélanger, curé de Notre-Dame des Anges; Révérend M. Janelle, curé de Ste-Thécle; Révérend L. Garon, curé de la Rivière; Révérend M. Bergeron, curé de St-Raymond et quelques représentants des journaux de Québec.

Les excursionnistes sont arrivés à Grand-Mère vers une heure de l'après-midi. Ils sont descendus du convoi et se sont dispersés, les uns pour visiter la grande manufacture de pulpe qui s'élève à cet endroit sur la rive de St-Maurice, et les autres pour aller visiter le magnifique pont qui traverse cette rivière à une hauteur de 75 pieds, les autres pour explorer la région environnante dans le but de choisir des terres.

Cette grande manufacture de pulpe, dans une région aussi reculée et si peu habitée, a été une révélation pour tous les excursionnistes. C'est une grande construction en pierre qui a coûté, y compris l'outillage, plus d'un million de piastres. La manufacture est actuellement en pleine activité et donne de l'emploi à environ 70 hommes. Elle produit quotidiennement 10 ou 12 chars de pulpe. Ses machineries sont mises en mouvement par un immense pouvoir hydraulique qui lui est fourni par la chute de la Grand-Mère.

Le pont cantilever, dont on achève la construction, et toute cette partie de la voie du Grand-Nord n'ont pas moins intrigué les visiteurs. Le pont est certainement l'un des plus beaux du pays. Il passe à 75 pieds au-dessus de la rivière et est appuyé sur deux énormes piliers de pierre plantés sur les rives du St-Maurice, à une profondeur d'au moins 40 pieds.

Cette construction ne laissera rien à désirer au point de vue de la solidité et du fini.

La première section Est de dix miles du Grand-Nord s'étend depuis la jonction St-Tite jusqu'à un mille au-delà de Grand-Mère.

Il ne reste plus que le dernier mille à terminer, ce qui sera fait prochainement, MM. Paquet et Fortin, de Lévis, sont les entrepreneurs de cette section et les travaux sont en train d'être exécutés, y compris le pont, le pont beaucoup honneur. Ce n'était pas une mince entreprise que de construire une voie ferrée dans une région aussi accidentée, aussi difficile.

Pour atteindre Grand-Mère, il leur a fallu construire d'immenses remblais en plusieurs endroits et pratiquer plusieurs de profondes tranchées. Sur la cime du cap notamment, où devait être jeté l'extrémité nord du pont, s'élevait une montagne qu'on a été obligé de couper depuis le sommet jusqu'à la base afin de pouvoir continuer la voie.

Quarante hommes travaillant presque jour et nuit, ont pu ainsi accomplir cette tâche.

À St-Tite, on achève la gare, qui est construite par M. Raymond Biloiseau, de Lévis; elle sera sans doute terminée dans une quinzaine de jours. On l'a nommée "station Garneau", en l'honneur du président de la compagnie, l'honorable M. Garneau.

Bref, toute cette section est remarquablement bien faite.

Pour unir le Grand-Nord au Parry-Sound à St-Jérôme, il reste à construire environ 50 miles de voie ferrée. Il est à peu près certain qu'on en commencera la construction au printemps prochain.

Ce chemin de fer va ouvrir une immense et belle région à la colonisation. La population de tous les établissements situés sur la partie qu'on vient de construire a augmenté de beaucoup.

Ces établissements, surtout Saint-Thécle et St-Tite, ont eu sans doute beaucoup de succès.

Une quarantaine d'excursionnistes sont restés au lac au Sablé afin d'explorer la seigneurie des Grandines, en compagnie de M. Wood, le garde-forestier du gouvernement, dans le but de se choisir des terres. Cette seigneurie des Grandines est certainement, de toute cette région, la partie la plus propice à l'agriculture, et ainsi que le plateau qui s'étend en arrière de Grand-Mère. Les terres sont très belles très productives, et la preuve c'est que les cultivateurs qui s'y sont établis ont eu de très bons succès.

Encore une fois, nous applaudissons aux efforts que fait la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur pour coloniser cette région, qui, aujourd'hui, offre de plus grands avantages que jamais, puisqu'une voie ferrée la met en communication directe avec tout le pays.

Encore une fois, nous applaudissons aux efforts que fait la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur pour coloniser cette région, qui, aujourd'hui, offre de plus grands avantages que jamais, puisqu'une voie ferrée la met en communication directe avec tout le pays.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente d'une splendide Résidence privée, No 45, rue St-Ursule.

MM. Maxham & Cie ont reçu instruction de M. F. E. Roy, de vendre par encan, LUNDI prochain, le 22 du courant, cette splendide résidence privée, No 45, rue St-Ursule, construite par M. J. G. Fortin, consistant en 20 chambres, salle à manger, salons et bibliothèque, cuisine au gaz, chauffage, chambre pour domestique, caves pour vins et charbon, etc.

Aussi -

MAGNIFIQUE SERRE AVEC RESERVOIR. Cette maison est munie de toutes les améliorations modernes, eau chaude et froide, chauffage, électricité, chauffage par la terre. Tous les accessoires sont en bronze, magnifiques chaises en bois, etc.

Le tout est dans un état de conservation parfaite et peut être occupé immédiatement. Copie de vente très libérale.

Le tout sera visité tous les jours de midi à 3 hrs. p. m.

A. J. MAXHAM & CIE.

MM. Maxham & Cie, vendent par encan cette propriété connue sous le nom de 21 octobre.

AU PALAIS

Jugements

Une action pour recouvrer \$10,000 des héritiers de feu W. H. Tapp, a été prise par M. Matthew Miller qui prétend que le montant lui a été laissé par le testateur.

Le juge en chef, Sir N. Casault dans la cause de Sir P. Caron vs Pacaud pour \$25,000 de dommages a ordonné un procès par jury.

La cause de Audet vs la cité de Québec pour \$200 de dommages a été renvoyée avec frais contre le demandeur.

Autres jugements rendus par Son Honneur le juge en chef Casault hier: American Wringer Co vs Bjarus - Mise hors du débié.

Banque Jacques-Cartier vs Marcoux et al - Motion pour commission rogatoire accordée.

Paradis, failli, vs Jobin, curateur - Motion du curateur que le séquestre au prix de vente des immeubles, accordée.

Béland et Martineau - Motion du défendeur que le défendeur produise pièce accordée avec dépens.

Co vs Demers - Motion du défendeur Incident pour particularités accordée avec dépens.

Bell Telephone Co vs Demers - Réponse en droit au plaidoyer maintenue, et plaidoyer de prescription renvoyée avec dépens.

Gaudet vs Grand-Tronc - Motion des défendeurs pour particularités accordée avec dépens contre le demandeur.

NOUVELLES MARITIMES

Deux hommes de l'équipage du "Sardinian" périssent

Le steamer *Sardinian*, avec 210 passagers et un cargo général, est arrivé dans notre port, hier midi, et a accosté au quai du Grand-Tronc. Après avoir débarqué sa cargaison et ses passagers il a continué pour Montréal. Durant le voyage deux hommes de l'équipage ont perdu la vie dans des circonstances inconnues. James Connelly, a été trouvé mort entre le tunnel et l'arbre de couche. On a constaté la disparition d'un autre homme de l'équipage. On suppose qu'il a été jeté par dessus bord par la tempête.

Le steamer *Comranian* arrivera dans notre port demain matin.

Le steamer anglais *Indrauni* est venu en collision avec le vaisseau américain *Alameda*, à l'entrée du havre de Sydney. *Alameda* a été jeté à terre pour l'empêcher de sombrer. *L'Indrauni* a aussi été endommagé.

Progrès à la Malbaie

Plusieurs nouvelles constructions

Plusieurs nouvelles bâtisses sont en cours de construction à Pointe-aux-Trembles.

Mlle Connelly fait ériger un magnifique cottage sur la côte nord.

M. Georges Warren a commencé la construction d'un splendide cottage pour une famille américaine.

M. Edouard Warren a construit un nouveau magasin en face de l'Hotel Duberger détruit par les flammes l'année dernière.

M. A. McNicholl a aussi construit une nouvelle maison dans la partie nord de ce village.

Le Dr J. A. Lapointe occupera l'ancien magasin de M. Warren, comme pharmacie et chimiste.

M. William Charnard et sa famille ont fermé leur hôtel pour l'hiver.

Chronique locale

Personnel

Sir Henri de Lotbinière et l'hon. John Sharples sont de retour de Montréal.

M. S. Carsley, marchand bien connu de Montréal, est de retour d'Europe.

M. James Harkin, agent de commerce de la maison Turner, et Mme Harkin, sont partis pour un voyage de quelques semaines à Philadelphie, E. U., où demeurent de leurs parents.

Université Laval

Cours d'éloquence partie

Mgr Hamel reprendra, ce soir, à l'Université, à huit heures et un quart, le cours d'éloquence partie commencée les années dernières. Il terminera cette année le langage du geste, dont il donnera les lois générales.

Ce cours, public pour les hommes, se continuera tous les mardis à la même heure.

Cour de Police

Pas un seul prisonnier, ce matin à la Cour de Police.

Deux causes de revenu seulement qui ont été folles à plus tard pour la preuve.

Le carnaval

Le comité de quille et de billard s'est réuni hier soir au club de l'Association athlétique de St-Roch. M. Chs. E. Roy, président, et M. Arthur Talbot, secrétaire. Le comité a décidé d'organiser un grand concours, dans la semaine du carnaval. Les *Victoria*, de Montréal et les *Ontario*, ont promis de concourir. Le comité exécutif général se réunit ce soir, à 8 heures, à l'Hotel de ville.

Manufactures de chausures

MM. Paul Leclerc et Jules Côté ont formé une société pour manufacturer et vendre les chausures à Québec.

MM. George et François Moisan ont aussi formé une société dans le même but.

La neige

La neige est tombée pendant une heure seulement, et à midi un léger nuage blanc recouvrait le sol. Mais le temps est radicalement et la neige disparaît également.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente d'une splendide Résidence privée, No 45, rue St-Ursule.

MM. Maxham & Cie ont reçu instruction de M. F. E. Roy, de vendre par encan, LUNDI prochain, le 22 du courant, cette splendide résidence privée, No 45, rue St-Ursule, construite par M. J. G. Fortin, consistant en 20 chambres, salle à manger, salons et bibliothèque, cuisine au gaz, chauffage, chambre pour domestique, caves pour vins et charbon, etc.

Aussi -

MAGNIFIQUE SERRE AVEC RESERVOIR. Cette maison est munie de toutes les améliorations modernes, eau chaude et froide, chauffage, électricité, chauffage par la terre. Tous les accessoires sont en bronze, magnifiques chaises en bois, etc.

Le tout est dans un état de conservation parfaite et peut être occupé immédiatement. Copie de vente très libérale.

Le tout sera visité tous les jours de midi à 3 hrs. p. m.

A. J. MAXHAM & CIE.

MM. Maxham & Cie, vendent par encan cette propriété connue sous le nom de 21 octobre.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.

Le tout sera absolument sans réserve.

Vue libre, le 21 octobre jusqu'à 10 hrs.

La vente à 2 heures p. m.

LEMLIEUX, GALE & CIE, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Encan de Meubles de Ménage, Lingerie, etc.

MARDI, Le 22 OCTOBRE

Aux salles Lemieux, 263, rue St-Jean

Par encan sera vendu MARDI, le 22 octobre, aux salles Lemieux, tout l'ameublement d'une résidence privée consistant en set de salon en crin et en bois, table de centre, table de nuit, prie-table, buffet, commode, magnifiques services à thé en porcelaine peinte à la main, services à dîner en porcelaine, set à toilette en pierre dure, coiffeuse argente, verre, set de chambre à coucher en noyer noir, matelas de crin et de laine, oreillers, sommiers, poises de cuisine et de passage, ustensiles de cuisine et quantité de linaires, courtoisies, couvertures, rideaux, etc.